

En l'absence de données qui permettraient de suivre annuellement le marché du travail à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC) et des territoires équivalents (TE), l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a élaboré, à partir des statistiques fiscales, trois indicateurs : le nombre, le taux et le revenu d'emploi moyen des travailleurs. Le **nombre de travailleurs** correspond au nombre de particuliers de 25 à 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenus. Le **taux de travailleurs** est le rapport entre le nombre de travailleurs et la population des 25-64 ans. Le **revenu d'emploi moyen des travailleurs** est, quant à lui, obtenu en divisant la somme des salaires avant retenues, des pourboires, des prestations d'assurance-salaire ainsi que des revenus nets des entreprises non constituées en société par le nombre de travailleurs. Les statistiques fiscales ont été compilées en fonction de l'adresse inscrite sur la déclaration de revenus des particuliers du ministère du Revenu du Québec, qui correspond, en règle générale, à l'adresse de résidence. La publication des données est faite près de deux ans après la fin de l'année d'imposition, afin d'obtenir le plus grand nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus.

Conceptuellement, le nombre et le taux de travailleurs ne peuvent être comparés au nombre et au taux d'emploi de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada. Les données sur le marché du travail de Statistique Canada sont tirées d'une enquête mensuelle réalisée auprès des ménages, tandis que celles de l'ISQ sont extraites des renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Bien qu'elle ne produise pas d'estimations relatives aux MRC, l'EPA demeure la référence officielle en matière de statistiques du marché du travail. Néanmoins, les indicateurs élaborés par l'ISQ sont des baromètres utiles et valables, et ils représentent la seule source d'information permettant de suivre annuellement les tendances du marché du travail dans les MRC.

INTRODUCTION

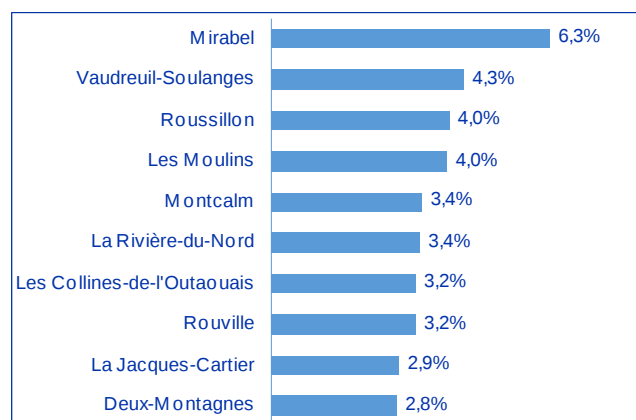
Le présent bulletin fait un survol de la situation du marché du travail en 2005 des 103 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE) du Québec, à partir de trois indicateurs élaborés par l'ISQ, à savoir le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi moyen de ces derniers. Dans le but de mieux cerner l'évolution tendancielle du marché du travail de ces territoires supralocaux, les données de 2005 sont comparées, d'abord avec celles de l'année 2004 et, dans la mesure où les données sont disponibles, avec celles de 2001. Pour faciliter les comparaisons entre les MRC et TE, des cartes thématiques et un tableau synthèse ont été placés à la fin du bulletin.

NOMBRE DE TRAVAILLEURS

Dans l'ensemble du Québec, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans croît en 2005 de 1,4 % (+ 41 329) et il atteint un sommet historique de 3 102 058. Toutefois, il s'agit d'une croissance légèrement inférieure à celle de 1,8 % enregistrée en 2003 et en 2004. En ce qui concerne les 103 MRC et TE, 35 affichent une croissance supérieure ou égale à celle qu'on observe au Québec.

Les territoires qui se démarquent par la hausse rapide du nombre de travailleurs sont, pour la plupart, situés dans les couronnes nord et sud de Montréal, tels que Mirabel (+ 6,3 %), Vaudreuil-Soulanges (+ 4,3 %), Roussillon (+ 4,0 %) et Les Moulins (+ 4,0 %).

Figure 1
Les dix MRC et TE affichant la plus forte croissance du nombre de travailleurs, 2004-2005

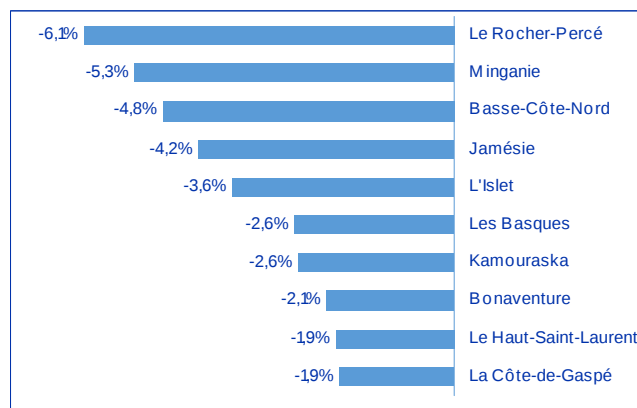


Plus précisément, sur les 10 MRC affichant les plus fortes croissances, seulement 2 sont situées à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal : Les Collines-de-l'Outaouais (+ 3,2 %) et La Jacques-Cartier (+ 2,9 %).

À l'opposé, 36 MRC et TE accusent un recul du nombre de travailleurs en regard de 2004. Parmi ceux-ci, Le Rocher-Percé et Minganie se démarquent par une baisse respective du nombre de travailleurs de 6,1 % (– 342) et de 5,3 % (– 130). Par contre, ces deux territoires avaient connu une hausse de travailleurs en 2004, soit de 2,2 % (+ 123) et de 0,6 % (+ 14) respectivement. Notons que l'ensemble des MRC situées dans les régions de la Côte-Nord et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine subissent une diminution du nombre de travailleurs en 2005.

Figure 2

Les dix MRC et TE affichant la plus forte baisse du nombre de travailleurs, 2004-2005

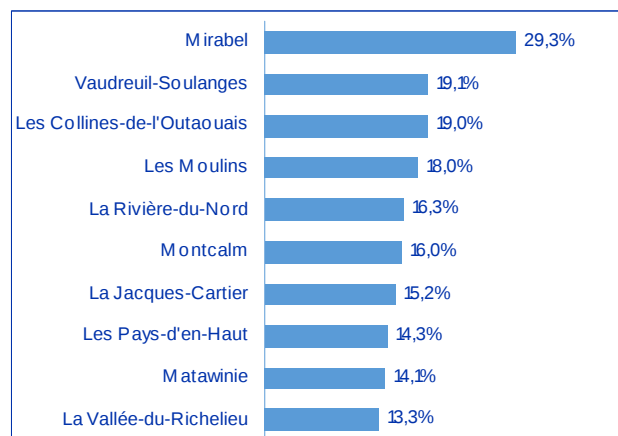


Si l'on analyse l'évolution du nombre de travailleurs sur une période plus longue, soit de 2001 à 2005, on constate que le Québec affiche une croissance de 6,8 % (+ 196 212 travailleurs). Cette augmentation n'est pas égale dans tous les territoires supralocaux. En effet, 37 MRC et TE affichent une croissance supérieure à la moyenne québécoise. Mirabel est le territoire supralocal qui se démarque le plus, compte tenu d'une hausse du nombre de travailleurs de 29,3 %. En comparaison, la population des 25-64 ans de ce territoire croît moins rapidement durant la période étudiée, soit de 22,6 %. Par ailleurs, Lanaudière est la seule région administrative dont toutes les MRC enregistrent une croissance supérieure à la moyenne provinciale.

À l'inverse, les MRC situées dans les régions de la Mauricie, de Montréal, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine enregistrent une croissance moins forte que la moyenne observée au Québec. Notons que 12 territoires supralocaux affichent une diminution du nombre de travailleurs entre 2001 et 2005. Les baisses les plus marquées concernent deux MRC de la région de la Côte-Nord, soit Minganie (– 3,9 %) et Caniapiscau (– 3,6 %).

Figure 3

Les dix MRC et TE affichant la plus forte hausse du nombre de travailleurs, 2001-2005



Par ailleurs, les travailleurs se concentrent dans quelques-uns des 103 MRC et TE qui composent le Québec. À preuve, en 2005, 44,3 % des travailleurs résident dans l'un des cinq territoires supralocaux les plus peuplés, à savoir Montréal (723 352 travailleurs), Québec (226 028), Longueuil (164 038), Laval (158 397) et Gatineau (105 208).

Nombre de travailleurs selon le sexe

Dans l'ensemble du Québec, la croissance du nombre de travailleurs en 2005 a profité davantage aux femmes qu'aux hommes. En effet, en regard de 2004, le nombre de travailleurs chez les femmes a crû de 32 478 (+ 2,3 %), tandis que, chez les hommes, il augmente près de quatre fois moins, soit de 8 851 (+ 0,5 %). Ainsi, la part qu'occupent les femmes dans le nombre total de travailleurs continue de croître et atteint 47,0 % en 2005.

Sur le plan supralocal, il y a deux MRC où la proportion de femmes par rapport au nombre total de travailleurs avoisine 50 %, soit Gatineau (49,5 %) et Avignon (49,1 %). À l'opposé, Caniapiscau et Le Fjord-du-Saguenay sont les seules MRC où la proportion de femmes occupant un travail est inférieure à la barre des 40 %.

Tableau 1

Les dix MRC et TE où la proportion de femmes dans le nombre total de travailleurs est la plus élevée, 2005

Rang	MRC et TE	Part (%)
1	Gatineau	49,5
2	Avignon	49,1
3	Les Îles-de-la-Madeleine	48,9
4	Basse-Côte-Nord	48,8
5	Le Rocher-Percé	48,8
6	Les Pays-d'en-Haut	48,7
7	Longueuil	48,6
8	La Côte-de-Gaspé	48,4
9	Québec	48,2
10	Montréal	48,1

Par rapport à 2004, on observe les plus fortes hausses du nombre de travailleurs féminins dans Mirabel (+ 7,0 %), Vaudreuil-Soulanges (+ 5,2 %) et Roussillon (+ 4,7 %). En revanche, 28 MRC et TE subissent une diminution du nombre de travailleuses. C'est dans L'Islet que la baisse est la plus marquée, soit de 186 travailleuses (– 5,8 %).

Du côté des hommes, 46 territoires supralocaux enregistrent une diminution du nombre de travailleurs. Parmi ceux-ci, Minganie (– 8,7 %), Le Rocher-Percé (– 8,7 %) et Jamésie (– 6,5 %) se démarquent par une baisse plus prononcée du nombre de travailleurs masculins. C'est à Mirabel qu'on note la plus forte croissance, tant chez les hommes (+ 5,7 %) que chez les femmes (+ 7,0 %).

TAUX DE TRAVAILLEURS

Le taux de travailleurs des 25-64 ans au Québec atteint un nouveau sommet en 2005 et se fixe à 71,7 %, en hausse de deux dixièmes de point par rapport à l'année précédente. À l'échelle des MRC et TE, 45 affichent un taux supérieur à celui qu'on observe au Québec. Mirabel, forte d'une croissance de 1,1 point de pourcentage, a devancé Lajemmerais (82,5 %) et présente en 2005 le taux de travailleurs le plus élevé du Québec, soit 83,1 %.

Tableau 2
Les dix MRC et TE affichant le plus haut taux de travailleurs, 2005

Rang	MRC et TE	Taux (%)
1	Mirabel	83,1
2	Lajemmerais	82,5
3	Rouville	82,5
4	Vaudreuil-Soulanges	80,8
5	Les Moulins	80,6
6	La Vallée-du-Richelieu	80,5
7	La Nouvelle-Beauce	80,2
8	Caniapiscou	80,1
9	Lévis	80,0
10	La Jacques-Cartier	79,3

À l'inverse, les MRC et TE qui enregistrent les plus faibles taux de travailleurs en 2005 sont les mêmes qu'en 2004, à savoir Le Rocher-Percé (47,9 %), La Haute-Gaspésie (53,4 %) et la Basse-Côte-Nord (54,1 %). D'ailleurs, aucune MRC située dans les régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ne présente un taux supérieur à la moyenne québécoise.

Bien que Montréal compte le plus grand nombre de travailleurs au Québec, cette région (67,5 %) continue d'afficher un taux de travailleurs de 25 à 64 ans inférieur à celui qu'on observe au Québec. Plus précisément, sur les 103 MRC et TE, Montréal se classe au 76^e rang. Par contre, comme l'illustre la carte 2, les territoires limitrophes de Montréal jouissent pour la plupart d'un taux de travailleurs supérieur à la moyenne québécoise, tels que

Tableau 3
Les dix MRC et TE affichant le taux de travailleurs le plus faible, 2005

Rang	MRC et TE	Taux (%)
1	Le Rocher-Percé	47,9
2	La Haute-Gaspésie	53,4
3	Basse-Côte-Nord	54,1
4	Avignon	60,2
5	Le Haut-Saint-Laurent	60,7
6	Pontiac	60,7
7	Bonaventure	60,9
8	Argenteuil	61,9
9	La Matapédia	61,9
10	Les Îles-de-la-Madeleine	62,2

Rouville (82,5 %), Vaudreuil-Soulanges (80,8 %), Les Moulins (80,6 %) et Roussillon (77,8 %).

C'est en Montérégie qu'on trouve les deux MRC qui affichent la plus forte progression du taux de travailleurs par rapport à 2004, soit Roussillon (+ 1,7 point de pourcentage) et Rouville (+ 1,2 point). Dans le cas de cette dernière MRC, il s'agit d'une huitième hausse consécutive du taux de travailleurs. À l'opposé, 55 MRC et TE affichent un recul. Parmi ceux-ci, on note que Minganie se démarque par une baisse importante, soit de 4,1 points de pourcentage. Cette baisse marquée succède à une hausse de 1,5 point en 2004. D'ailleurs, le taux de travailleurs atteignait 67,9 % en 2004, ce qui représente un sommet pour cette MRC de la Côte-Nord.

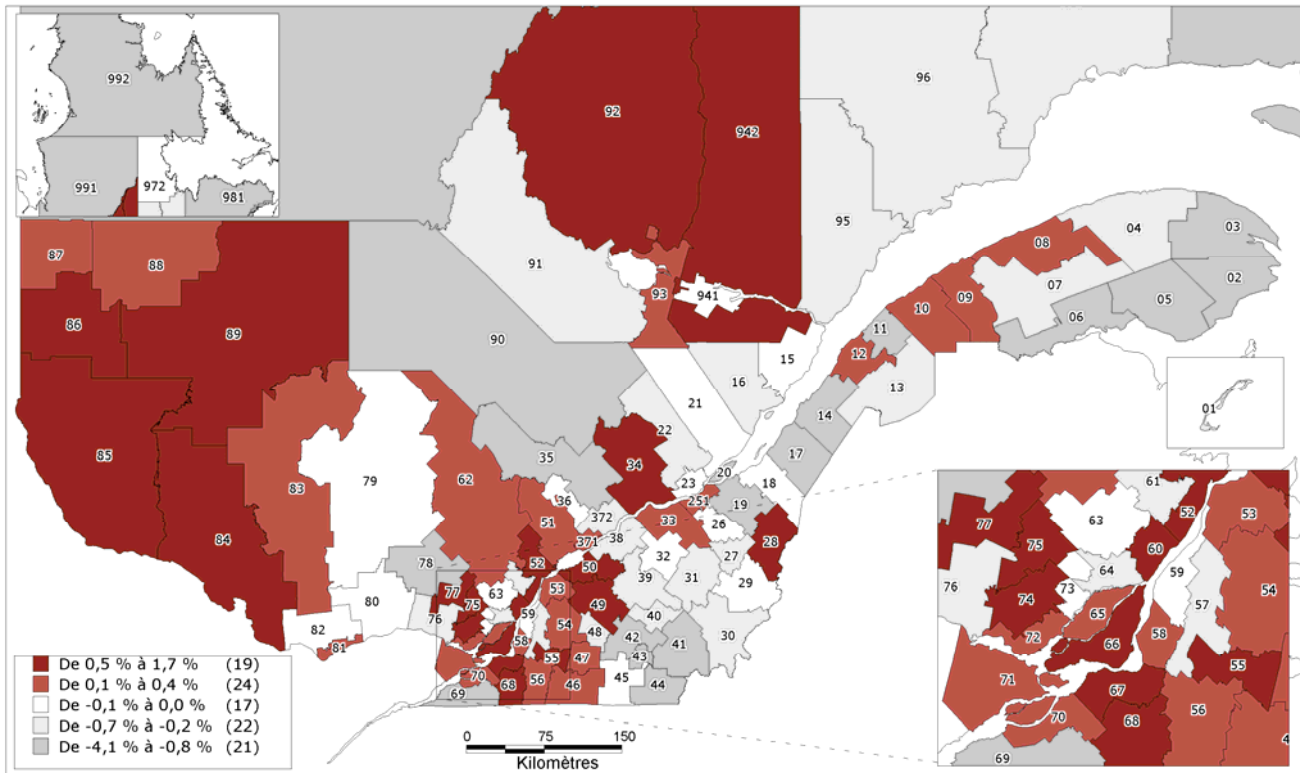
D'ailleurs, l'ensemble des MRC et TE de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine présentent une diminution du taux de travailleurs. Ajoutons à cela que six des sept MRC de l'Estrie subissent un repli du taux de travailleurs, l'exception étant Memphrémagog où le taux fait du surplace par rapport à 2004. En ce qui concerne la Mauricie, seules Trois-Rivières et Maskinongé connaissent des hausses, les quatre autres MRC de la région subissant des reculs.

Si l'on regarde l'évolution sur une plus longue période, soit de 2001 à 2005, on constate que le taux de travailleurs s'apprécie au Québec de 1,5 point de pourcentage ainsi que dans la vaste majorité des territoires supralocaux. Il s'accroît de façon plus prononcée dans les MRC de Caniapiscou (+ 6,5 points de pourcentage), du Fjord-du-Saguenay (+ 6,4 points) et des Collines-de-l'Outaouais (+ 6,1 points).

En revanche, neuf territoires supralocaux connaissent une diminution du taux de travailleurs. Le plus important recul est enregistré dans la MRC du Val-Saint-François (– 3,9 points de pourcentage). Pour ce territoire de l'Estrie, il s'agit d'une deuxième baisse consécutive du taux de travailleurs après un sommet atteint en 2003 (78,6 %).

Carte1

Variation du taux de travailleurs, MRC et TE, 2004-2005



Taux de travailleurs selon le sexe

En 2005, le taux de travailleurs des femmes au Québec progresse de 0,8 point de pourcentage et atteint un nouveau sommet de 67,6 %, tandis que celui des hommes recule de 0,4 point et s'élève à 75,7 %. Toutefois, la croissance du taux de travailleurs chez les femmes ne se reflète pas dans l'ensemble des territoires supralocaux : 31 MRC et TE connaissent une diminution. La Basse-Côte-Nord (– 3,0 points de pourcentage) et L'Islet (– 2,9 points) sont les territoires qui subissent les baisses les plus marquées. En revanche, d'autres MRC enregistrent des augmentations importantes, comme Roussillon (+ 2,2 points) et Maria-Chapdelaine (+ 1,9 point).

Chez les hommes, on enregistre les plus fortes hausses dans les MRC des Etchemins (+ 1,4 point de pourcentage) et de Roussillon (+ 1,3 point), tandis que Minganie (– 6,6 points) et Jamésie (– 4,5 points) affichent les baisses les plus importantes. En 2005, Le Rocher-Percé continue de montrer le plus faible taux de travailleurs tant chez les hommes (48,4 %) que chez les femmes (47,3 %). À l'opposé, on note le plus haut taux de travailleurs des femmes dans Mirabel (78,6 %) et celui des hommes, dans la MRC de Caniapiscau (91,3 %). C'est également dans Caniapiscau (24,2 points) que l'écart est le plus important entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes. Elle est immédiatement suivie à ce chapitre par la MRC du Fjord-du-Saguenay

Tableau 4

Les dix MRC et TE affichant le plus haut taux de travailleurs chez les femmes, en 2005

Rang	MRC et TE	Taux (%)
1	Mirabel	78,6
2	Lajemmerais	78,5
3	Rouville	77,9
4	La Vallée-du-Richelieu	77,0
5	Les Collines-de-l'Outaouais	76,9
6	Vaudreuil-Soulanges	76,9
7	La Jacques-Cartier	76,0
8	Lévis	75,8
9	Les Moulins	75,6
10	Thérèse-De Blainville	74,7

Tableau 5

Les dix MRC et TE affichant le plus haut taux de travailleurs chez les hommes, 2005

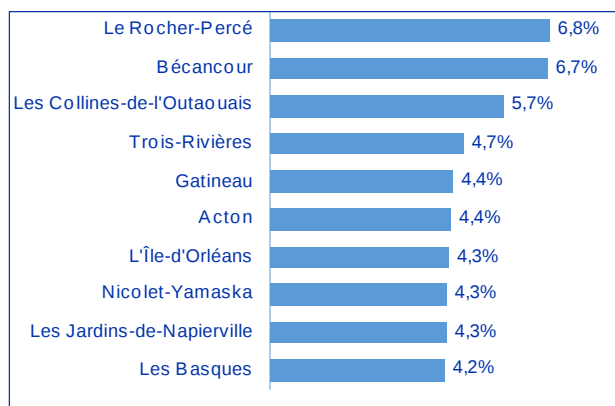
Rang	MRC et TE	Taux (%)
1	Caniapiscau	91,3
2	Mirabel	87,4
3	Rouville	87,0
4	Lajemmerais	86,5
5	Les Moulins	85,5
6	La Nouvelle-Beauce	85,2
7	Vaudreuil-Soulanges	84,7
8	Lévis	84,3
9	La Vallée-du-Richelieu	83,9
10	L'Assomption	83,1

(23,9 points). Enfin, il importe de préciser que la Basse-Côte-Nord est le seul territoire supralocal où le taux de travailleurs chez les femmes (54,8 %) est supérieur à celui des hommes (53,4 %).

REVENU D'EMPLOI MOYEN DES TRAVAILLEURS

Si l'on considère l'évolution du revenu d'emploi moyen des travailleurs entre 2004 et 2005, on constate qu'il s'apprécie au Québec (3,0 %) et dans l'ensemble des MRC et TE, à l'exception de quatre territoires : Caniapiscou (− 1,7 %), Kativik (− 0,9 %), Les Îles-de-la-Madeleine (− 0,9 %) et Pontiac (− 0,3 %). On enregistre les augmentations les plus importantes dans les MRC du Rocher-Percé (+ 6,8 %), de Bécancour (+ 6,7 %) et des Collines-de-l'Outaouais (+ 5,7 %). Dans le cas des deux premières, la hausse marquée fait suite à une baisse du revenu d'emploi en 2004.

Figure 4
Les dix MRC et TE affichant la plus forte croissance du revenu d'emploi moyen des travailleurs, 2004-2005



Les disparités de revenu entre les MRC demeurent relativement fortes. La MRC des Basques, située dans la région du Bas-Saint-Laurent, présente le revenu d'emploi moyen le plus faible au Québec, soit 27 685 \$. Le revenu moyen de ce territoire correspond à un peu moins de la moitié de celui de Caniapiscou. Cette dernière MRC, dont l'économie repose essentiellement sur le secteur minier, affiche le revenu d'emploi moyen le plus élevé, soit 58 474 \$. Elle est suivie, de loin, par des MRC situées à proximité de l'île de Montréal comme Thérèse-De Blainville (48 502 \$), Lajemmerais (47 021 \$) et Longueuil (46 810 \$). D'ailleurs, comme l'illustre la carte 3, la plupart des MRC situées dans les régions métropolitaines de Montréal, de Québec, de Gatineau et de Saguenay affichent un revenu d'emploi moyen supérieur à la moyenne québécoise.

Tableau 6
Les dix MRC et TE où le revenu d'emploi moyen des travailleurs, est le plus élevé, 2004-2005

Rang	MRC et TE	\$
1	Caniapiscou	58 474
2	Thérèse-De Blainville	48 502
3	Lajemmerais	47 021
4	Longueuil	46 810
5	Les Collines-de-l'Outaouais	45 972
6	Gatineau	45 600
7	Vaudreuil-Soulanges	45 490
8	La Vallée-du-Richelieu	45 151
9	Manicouagan	44 849
10	Sept-Rivières	44 603

Il y a 80 MRC et TE qui présentent un revenu d'emploi des travailleurs inférieur à la moyenne québécoise (40 086 \$). Notons que le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie, l'Estrie, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Centre-du-Québec sont les seules régions administratives où il n'y a aucune MRC ni TE qui affiche un revenu d'emploi moyen des travailleurs supérieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 7
Les dix MRC et TE où le revenu d'emploi moyen des travailleurs, est le plus faible, 2004-2005

Rang	MRC et TE	\$
1	Les Basques	27 685
2	La Haute-Gaspésie	27 774
3	L'Érable	28 542
4	Témiscouata	28 853
5	Les Sources	29 040
6	Le Haut-Saint-François	29 092
7	Les Etchemins	29 269
8	Mékinac	29 472
9	La Matapédia	29 516
10	La Vallée-de-la-Gatineau	29 575

Revenu d'emploi moyen selon le sexe

Au Québec, en 2005, le revenu d'emploi des hommes a augmenté, en moyenne, plus fortement que celui des femmes, soit un taux de croissance de 3,5 % pour les premiers, comparativement à 2,6 % pour ce qui est des secondes. Ainsi, la différence de revenu entre les deux sexes s'est accentuée, passant de 14 084 \$ en 2004 à 14 857 \$ en 2005.

Tableau 8
Les dix MRC et TE où le revenu d'emploi moyen des femmes est le plus élevé, 2005

Rang	MRC et TE	\$
1	Les Collines-de-l'Outaouais	41 661
2	Gatineau	40 705
3	Kativik	38 123
4	Longueuil	37 012
5	Thérèse-De Blainville	36 298
6	Caniapiscou	35 586
7	Lajemmerais	35 192
8	Montréal	35 015
9	Vaudreuil-Soulanges	35 015
10	La Vallée-du-Richelieu	34 884

Chez les femmes, la progression du revenu d'emploi se reflète dans l'ensemble des MRC et TE, à l'exception de Kativik (– 1,6 %), du Haut-Saint-Laurent (– 0,2 %), du Granit (– 0,1 %) et d'Argenteuil (– 0,01 %). Les hausses les plus importantes sont enregistrées dans la Basse-Côte-Nord (+ 10,9 %) et Les Collines-de-l'Outaouais (+ 7,9 %). Cette dernière MRC se distingue également en affichant le revenu d'emploi des femmes le plus élevé (41 661 \$). Elle est immédiatement suivie à ce chapitre par sa MRC voisine, Gatineau (40 705 \$). D'ailleurs, les femmes habitant les régions métropolitaines ont tendance à recevoir un revenu d'emploi supérieur à celles des régions non métropolitaines. En effet, 13 des 15 premiers rangs sont occupés par des MRC et TE qui se trouvent dans les régions métropolitaines de Gatineau, de Montréal et de Québec, les deux exceptions étant Kativik et Caniapiscou.

À l'inverse, les territoires supralocaux situés hors des grands centres urbains occupent, pour la plupart, le bas du classement. C'est particulièrement le cas pour les MRC du Fjord-du-Saguenay (21 789 \$), de la Haute-Côte-Nord (21 978 \$) et des Etchemins (21 983 \$).

Tableau 9
Les dix MRC et TE où le revenu d'emploi moyen des femmes est le plus faible, 2005

Rang	MRC et TE	\$
1	Le Fjord-du-Saguenay	21 789
2	La Haute-Côte-Nord	21 978
3	Les Etchemins	21 983
4	Mékinac	22 205
5	Maria-Chapdelaine	22 394
6	L'Érable	22 491
7	Les Basques	22 560
8	Les Sources	22 679
9	Le Granit	22 979
10	L'Islet	23 240

En ce qui a trait aux hommes, le revenu d'emploi moyen dans l'ensemble du Québec atteint 47 067 \$ comparativement à 32 209 \$ chez les femmes. Les hommes qui résident dans la MRC de Caniapiscou se démarquent nettement de ceux des autres MRC, puisqu'ils affichent, en moyenne, le revenu d'emploi le plus élevé, soit 72 441 \$. Cette MRC est suivie, de loin, par Thérèse-De Blainville (59 570 \$) et Lajemmerais (57 603 \$).

Tableau 10
Les dix MRC et TE où le revenu d'emploi moyen des hommes est le plus élevé, 2005

Rang	MRC et TE	\$
1	Caniapiscou	72 441
2	Thérèse-De Blainville	59 570
3	Lajemmerais	57 603
4	Manicouagan	56 521
5	Longueuil	56 067
6	Sept-Rivières	55 610
7	Vaudreuil-Soulanges	54 927
8	La Vallée-du-Richelieu	54 548
9	Roussillon	52 172
10	L'Assomption	52 090

À l'inverse, les hommes qui habitent La Haute-Gaspésie (30 594 \$), la Basse-Côte-Nord (31 313 \$) et Les Basques (31 631 \$) sont ceux qui, en moyenne, présentent le revenu d'emploi moyen le plus faible.

Par ailleurs, il existe des écarts importants entre le revenu d'emploi moyen des hommes et celui des femmes dans les territoires supralocaux. Par exemple, dans Caniapiscau, le revenu d'emploi des hommes (72 441 \$) est au moins deux fois plus élevé que celui des femmes (35 586 \$). À l'inverse, la Basse-Côte-Nord est le territoire supralocal où la différence est la plus minime entre les sexes : le revenu d'emploi moyen des femmes (30 820 \$) correspond à 98,4 % de celui des hommes (31 313 \$).

Tableau 11

Les dix MRC et TE où le revenu d'emploi moyen des hommes est le plus faible, 2004-2005

Rang	MRC et TE	\$
1	La Haute-Gaspésie	30 594
2	Basse-Côte-Nord	31 313
3	Les Basques	31 631
4	La Vallée-de-la-Gatineau	32 885
5	Témiscouata	32 997
6	Le Haut-Saint-François	33 053
7	L'Érable	33 210
8	Le Rocher-Percé	33 426
9	Les Sources	33 925
10	Antoine-Labelle	33 936

Cette publication a été réalisée par : Stéphane Ladouceur

Avec l'assistance technique de : Valérie Barrette
Claudette D'Anjou
Rémi Thivierge

Révision linguistique : Geneviève Laplante

Sous la coordination de : Yrène Gagné

Sous la direction de : Camille Courchesne

Pour plus de renseignements : Stéphane Ladouceur
Direction des statistiques économiques et sociales
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2411, poste 3084

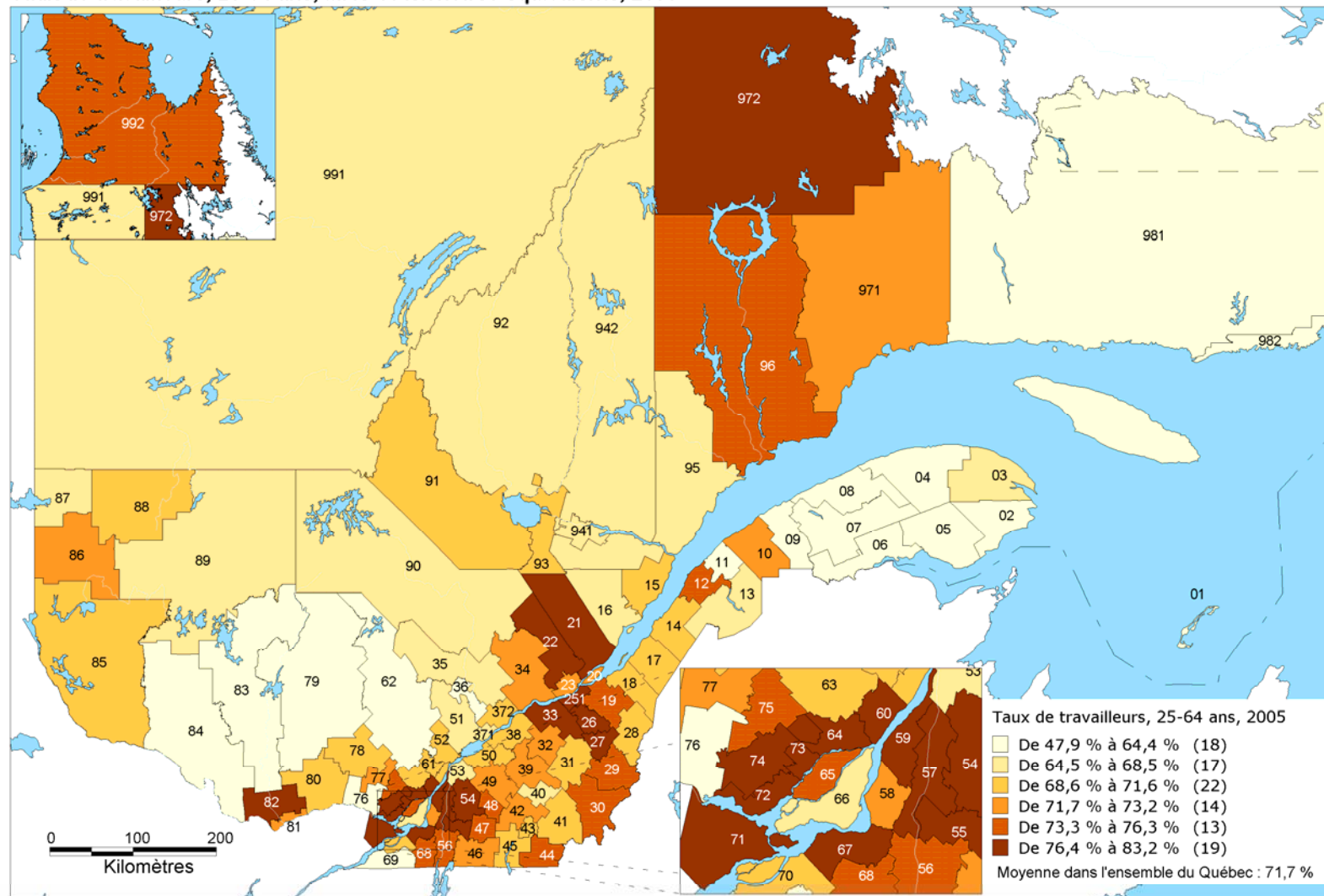
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
4e trimestre 2007
ISSN 1916-2081 (version imprimée)
ISSN 1916-209X (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2007

Les données les plus récentes sont disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca. Vous pouvez obtenir de l'information supplémentaire (tableaux détaillés, cartographie, définitions, méthodologie et classification) sur ces données dans la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec à l'adresse suivante : www.bdso.gouv.qc.ca.

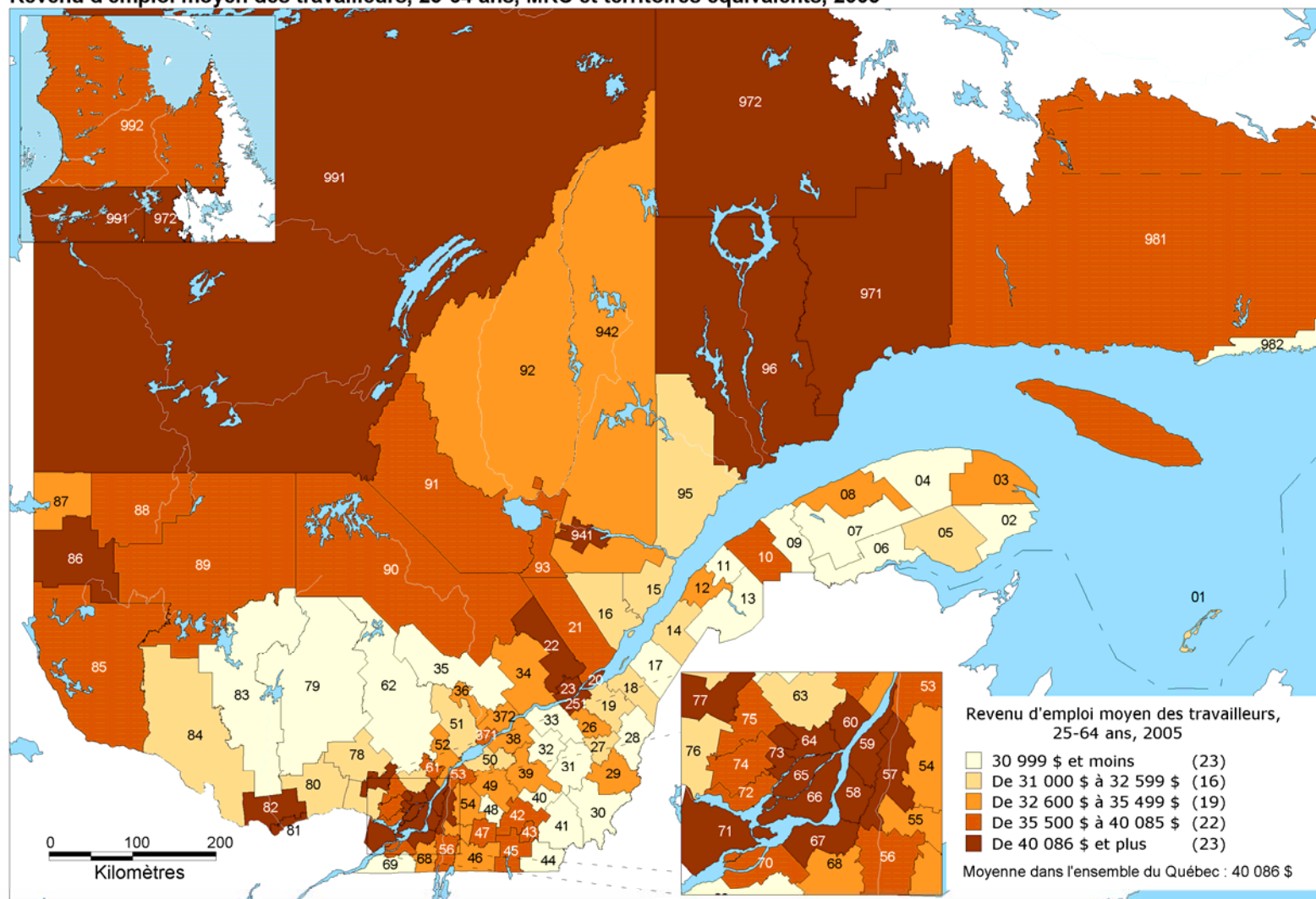
**Institut
de la statistique
Québec** 

Carte 2
Taux de travailleurs, 25-64 ans, MRC et territoires équivalents, 2005



Sources: Institut de la statistique du Québec.
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.
Ministère du Revenu du Québec, compilation spéciale.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Carte 3
Revenu d'emploi moyen des travailleurs, 25-64 ans, MRC et territoires équivalents, 2005



Sources: Institut de la statistique du Québec.
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.
Ministère du Revenu du Québec, compilation spéciale.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau synthèse

Nombre, taux et revenu d'emploi moyen des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC et territoires équivalents, 2005

Code MRC et géo. territoires équivalents	Nombre	Taux	Revenu d'emploi moyen	Code MRC et géo. territoires équivalents	Nombre	Taux	Revenu d'emploi moyen
	n	%	\$		n	%	\$
01 Les Îles-de-la-Madeleine	4 730	62,2	32 521	53 Le Bas-Richelieu	19 100	64,7	38 511
02 Le Rocher-Percé	5 269	47,9	29 934	54 Les Maskoutains	34 993	77,2	34 707
03 La Côte-de-Gaspé	6 581	64,5	33 199	55 Rouville	14 660	82,5	35 337
04 La Haute-Gaspésie	3 763	53,4	27 774	56 Le Haut-Richelieu	46 233	75,3	37 681
05 Bonaventure	6 169	60,9	31 365	57 La Vallée-du-Richelieu	49 509	80,5	45 151
06 Avignon	5 072	60,2	30 956	58 Longueuil	164 038	73,2	46 810
07 La Matapédia	6 554	61,9	29 516	59 Lajemmerais	33 346	82,5	47 021
08 Matane	8 121	63,1	32 631	60 L'Assomption	49 636	78,3	43 187
09 La Mitis	6 857	64,2	30 982	61 Joliette	22 993	70,5	37 112
10 Rimouski-Neigette	22 121	72,1	37 635	62 Matawinie	16 984	64,2	30 876
11 Les Basques	3 267	62,7	27 685	63 Montcalm	17 050	71,0	31 239
12 Rivière-du-Loup	13 428	73,3	34 032	64 Les Moulins	59 848	80,6	40 834
13 Témiscouata	7 796	64,7	28 853	65 Laval	158 397	75,9	41 973
14 Kamouraska	8 439	69,3	31 040	66 Montréal	723 352	67,5	42 138
15 Charlevoix-Est	6 464	69,1	31 887	67 Roussillon	70 244	77,8	43 742
16 Charlevoix	5 117	68,4	31 304	68 Les Jardins-de-Napierville	10 138	75,6	33 544
17 L'Islet	7 392	70,4	29 861	69 Le Haut-Saint-Laurent	8 163	60,7	30 442
18 Montmagny	8 977	69,0	31 656	70 Beauharnois-Salaberry	23 708	70,3	37 225
19 Bellechasse	14 021	74,8	32 517	71 Vaudreuil-Soulanges	55 668	80,8	45 490
20 L'Île-d'Orléans	2 944	72,4	41 831	72 Deux-Montagnes	39 789	77,5	39 904
21 La Côte-de-Beaupré	10 357	77,6	38 455	73 Thérèse-De Blainville	63 938	78,5	48 502
22 La Jacques-Cartier	14 433	79,3	43 512	74 Mirabel	16 225	83,1	38 380
23 Québec	226 028	72,4	41 660	75 La Rivière-du-Nord	43 513	74,7	36 611
251 Lévis	61 143	80,0	41 707	76 Argenteuil	10 590	61,9	32 407
26 La Nouvelle-Beauce	14 351	80,2	34 368	77 Les Pays-d'en-Haut	15 092	73,2	41 590
27 Robert-Cliche	7 758	76,4	31 773	78 Les Laurentides	17 249	70,9	31 684
28 Les Etchemins	6 651	69,7	29 269	79 Antoine-Labelle	12 852	63,5	29 676
29 Beauce-Sartigan	21 044	76,0	33 414	80 Papineau	8 245	68,6	31 521
30 Le Granit	9 022	73,9	29 723	81 Gatineau	105 208	72,8	45 600
31 L'Amiante	16 446	69,6	30 054	82 Les Collines-de-l'Outaouais	18 480	77,8	45 972
32 L'Érable	9 207	72,6	28 542	83 La Vallée-de-la-Gatineau	7 241	64,2	29 575
33 Lotbinière	11 771	76,7	30 802	84 Pontiac	4 807	60,7	31 436
34 Portneuf	18 922	72,2	34 942	85 Témiscamingue	6 560	70,0	36 018
35 Mékinac	4 799	66,3	29 472	86 Rouyn-Noranda	15 964	72,6	41 261
36 Shawinigan	18 106	64,3	34 990	87 Abitibi-Ouest	7 570	65,5	35 312
371 Trois-Rivières	48 456	68,4	39 378	88 Abitibi	9 506	69,3	37 793
372 Les Chenaux	6 935	68,7	32 825	89 La Vallée-de-l'Or	16 442	67,5	39 419
38 Bécancour	7 485	70,4	35 251	90 La Tuque	5 581	65,5	35 576
39 Arthabaska	26 925	73,2	33 418	91 Le Domaine-du-Roy	12 788	71,1	36 193
40 Asbestos	5 230	67,5	29 040	92 Maria-Chapdelaine	9 631	66,9	34 269
41 Le Haut-Saint-François	8 431	69,3	29 092	93 Lac-Saint-Jean-Est	19 635	69,1	37 053
42 Le Val-Saint-François	12 155	72,7	35 537	941 Saguenay	56 148	68,3	40 746
43 Sherbrooke	57 221	69,5	37 405	942 Le Fjord-du-Saguenay	7 550	65,4	33 963
44 Coaticook	7 506	75,1	30 018	95 La Haute-Côte-Nord	4 729	64,8	31 885
45 Memphrémagog	18 515	71,6	35 924	96 Manicouagan	14 191	73,8	44 849
46 Brome-Missisquoi	18 830	71,7	34 376	971 Sept-Rivières	14 415	72,2	44 603
47 La Haute-Yamaska	36 122	74,7	36 717	972 Caniapiscau	1 784	80,1	58 474
48 Acton	6 401	73,9	30 184	981 Minganie	2 338	63,8	36 363
49 Drummond	38 334	72,7	33 600	982 Basse-Côte-Nord	1 666	54,1	30 996
50 Nicolet-Yamaska	8 974	71,5	31 100	991 Jamésie	10 642	67,7	40 766
51 Maskinongé	13 981	68,0	31 038	992 Kativik	3 244	75,6	39 359
52 D'Autray	15 764	69,8	33 012	Ensemble du Québec	3 102 058	71,7	40 086

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère du Revenu du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.